

# COMMUNE DE WIWERSHEIM

---

PLAN LOCAL D'URBANISME

## ANNEXE RELATIVE AU RESEAU D'EAU POTABLE

Octobre 2012

Plan Local d'Urbanisme **approuvé**  
par délibération du Conseil de  
Municipal en date du 29 octobre 2012

Le Maire,

MICHEL Roland



# **COMMUNE DE WIWERSHEIM**

## Plan Local d'Urbanisme

**Annexe Sanitaire**  
***Eau Potable***

### **NOTE TECHNIQUE**

---

**1<sup>er</sup> envoi**  
**Mise à jour**

**mars 2009**  
**novembre 2010**

1<sup>ère</sup> + 2<sup>ème</sup> phase – selon plan de zonage reçu le 13 février 2009  
Mise à jour selon plan de zonage reçu le 28 octobre 2010

---



## 1. GENERALITES

### 1.1. Structure administrative

La gestion des installations d'eau potable de la commune de Wiwersheim est gérée par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin (SDEA), Périmètre du Kochersberg. Ce dernier regroupe 39 communes, représentant une population totale de près de 28.700 habitants (recensement de 2007), dont 719 habitants pour la commune de Wiwersheim.

Le volume d'eau consommé annuellement avoisine les 1.500.000 m<sup>3</sup> pour le Périmètre.

### 1.2. Domaine de compétences et d'intervention

Le Syndicat des Eaux du Kochersberg a transféré la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des ouvrages de production, de stockage et de distribution d'eau potable au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin (S.D.E.A.). Par ce transfert de compétence, il est devenu Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin – Périmètre du Kochersberg.

Dans le cadre de ses compétences, le S.D.E.A. assure aussi bien l'exploitation des installations que les investissements nouveaux qui s'avèrent nécessaires.

## 2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

### 2.1. Production d'eau

Le Périmètre du Kochersberg peut être découpé en 3 secteurs géographiques, en fonction des ressources sollicitées :

- à l'Ouest du Syndicat, le secteur Cosswiller-Wasselonne qui s'étend jusqu'à Willgottheim et Landersheim, essentiellement alimenté par les sources et les forages de Cosswiller qui captent la nappe aquifère des Grès des Vosges,
- au Nord-Est, le secteur Truchtersheim-Willgottheim alimenté directement par les puits 2 et 3 de Lampertheim qui captent la nappe aquifère des alluvions rhénanes, et par le surplus de production du secteur Cosswiller-Wasselonne,
- au Sud-Est, le secteur du réservoir de Wintzenheim alimenté par la station relais de Stutzheim disposant d'une capacité de pompage de 150 m<sup>3</sup>/h, soit 3 600 m<sup>3</sup>/j et par le surplus de production du secteur Cosswiller-Wasselonne. L'eau refoulée par la station est achetée au Syndicat voisin de Strasbourg-Nord.

Le secteur Truchtersheim-Willgottheim peut se découper en 2 sous-secteurs :

- une zone "Truchtersheim" dont la piézométrie est fixée par le château d'eau de Truchtersheim : cette zone directement alimentée par les puits 2 et 3 de Lampertheim comprend les communes de Berstett (et ses annexes Reitwiller et Rumersheim), Mittelschaeffolsheim, Pfettisheim, Olwisheim, Stutzheim-Offenheim, Truchtersheim-Behlenheim et **Wiwersheim**,
- une zone "Galgenberg-Willgottheim" desservie par les réservoirs du Galgenberg et de Willgottheim : cette zone comprenant les communes de Avenheim, Durningen, Gim Brett, Gougenheim, Kienheim, Neugartheim, Rohr et Wintzenheim est alimentée à partir de la zone précédente par les stations relais de Reitwiller et de Rumersheim et par le surplus de production du secteur Cosswiller-Wasselonne qui arrive au réservoir de Willgottheim.

La présente note technique s'attache au secteur **Truchtersheim** et plus particulièrement à la commune de **Wiwersheim**.

Le sous-secteur considéré est alimenté par les puits 2 et 3 de Lampertheim, puits construits et exploités en commun par le Périmètre du Kochersberg et le Syndicat des Eaux de

Strasbourg - Nord. La capacité théorique de pompage, pour le Périmètre du Kochersberg, est de 295 m<sup>3</sup>/h, soit 7080 m<sup>3</sup>/j, pour une capacité totale installée de près de 900 m<sup>3</sup>/h (pour les 2 entités).

Une possibilité de secours à partir du secteur de Wintzenheim existe (cf. paragraphe 2.4.1).

## 2.2. Qualité de l'eau

Les puits 2 et 3 de Lampertheim produisent une eau de minéralisation importante, bicarbonatée calcique et sulfatée, d'excellente propreté bactériologique. La concentration moyenne en nitrates de 10 mg/l est largement inférieur à la Concentration Maximale Admissible (C.M.A) fixée à 50 mg/l.

## 2.3. Stockage de l'eau

Le Périmètre dispose d'une capacité de stockage utile de l'ordre de 5.075 m<sup>3</sup> grâce à 13 réservoirs, dont 450 m<sup>3</sup> sont réservés pour la lutte contre l'incendie.

Pour la Commune de Wiwersheim, le stockage de l'eau est actuellement assuré par le réservoir de Truchtersheim dont les caractéristiques sont les suivantes :

| Réservoir     | Volume total (m3) | Volume utile (m3) | Niveau d'eau (m NGF) |
|---------------|-------------------|-------------------|----------------------|
| Truchtersheim | 400               | 400               | 230                  |

## 2.4. Réseau de distribution

### 2.4.1. Conduites maîtresses syndicales

La conduite de refoulement Ø 250 mm partant du champ captant de Lampertheim se divise en 3 conduites Ø 200 mm au niveau de la R.D. 60 reliant Pfettisheim à Bertsett :

- le tronçon Nord aboutit à Berstett et alimente la boucle Berstett, Olwisheim, Mittelschaeffolsheim et Rumersheim. Une conduite Ø 125 mm reliant Rumersheim au réservoir du Galgenberg via Gim Brett permet indifféremment de refouler de l'eau vers le réservoir grâce à la station relais de Rumersheim, ou de réalimenter Rumersheim à partir du Galgenberg grâce à un stabilisateur de pression,
- le tronçon Sud alimente Pfettisheim, d'où partent 2 conduites de bouclage vers Truchtersheim, une conduite Ø 110 PVC et une canalisation fonte Ø 125 puis 200 mm
- le tronçon Ouest alimente Reitwiller, sa station relais qui refoule l'eau vers le sous-secteur "Galgenberg-Willgotheim" et Truchtersheim et son château d'eau grâce à une canalisation Ø 250 mm partant de Reitwiller.

La partie Sud comprenant Behlenheim, Wiwersheim et Stutzheim-Offenheim est alimentée à partir de Truchtersheim par un maillage de conduites Ø 125 et 150 mm.

Enfin, 2 interconnexions avec le secteur Wintzenheim rendent possible l'alimentation en secours mentionnée au paragraphe 2.1 :

- au Sud, une conduite Ø 150 mm reliant Stutzheim-Offenheim au regard stabilisateur de pression d'Hurtigheim,
- à l'Ouest, 2 conduites parallèles Ø 125 mm provenant des réservoirs de Wintzenheim et desservant Ittlenheim, Schnersheim et Kleinfrankenheim aboutissent à Truchtersheim et se prolongent en une canalisation Ø 100 mm qui arrive au château d'eau.

#### **2.4.2. Réseau communal**

Le réseau communal s'articule autour d'une conduite maîtresse, de diamètre 125 mm, venant de Truchtersheim et longeant la route de Saverne jusqu'au sud-est de la commune.

Cette conduite maîtresse se prolonge dans le Parc d'activités du Kochersberg.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø110 mm PVC, Ø 100 mm, Ø 80 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

#### **2.4.3. Pression de service**

La piézométrie du réseau de la Commune est fixée par le niveau d'eau du réservoir de Truchtersheim. La pression statique est ainsi comprise entre 4,8 et 6,6 bars entre les quartiers hauts et les quartiers bas de la commune.

#### **2.4.4. Défense contre l'incendie**

Le réseau de distribution de la Commune de Wiwersheim est équipé d'un total de 38 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 27 Poteaux d'Incendie (Ø 100 mm),
- 3 Poteaux Auxiliaires (Ø 80 mm),
- 8 Hydrants (Ø 65 mm).

Des essais de débit effectués sur des appareils de lutte contre l'incendie situés en différents points du réseau ont permis de mesurer les débits maximaux qu'ils sont susceptibles de fournir (voir résultats en annexe). Il est précisé que ces essais réalisés ponctuellement sur quelques appareils ne peuvent être représentatifs du fonctionnement de tous les équipements de défense.

Au moment des essais, les débits disponibles sur les poteaux testés sur les conduites maîtresses étaient supérieurs au débit réglementaire de 60 m<sup>3</sup>/h sous une pression résiduelle de 1 bar indiqué par circulaire interministérielle du 10 décembre 1951 relative à la défense contre l'incendie et permettent d'assurer la défense incendie de la majeure partie de la commune.

#### **2.4.5. Périmètres de protection**

Le ban communal de Wiwersheim n'est pas concerné par des périmètres de protection.

### 3. PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES

#### 3.1. Le Périmètre du Kochersberg

A la demande du Syndicat des Eaux du Kochersberg, le SDEA avait établi en 1996 un avant-projet de renforcement général pour prévoir les travaux nécessaires à la satisfaction des besoins des communes membres à l'horizon 2020. Les lignes directrices de ce projet sont axées sur :

- la sécurisation des ressources par leur renforcement et leur diversification : cet axe comprend d'une part la réalisation (et la mise en service en 1998) du puits 4 de Cosswiller d'une capacité de 125 m<sup>3</sup>/h extensible à 250, et d'autre part le développement d'un nouveau champs captant à Griesheim Sur Souffel en partenariat avec le Syndicat des Eaux de Strasbourg-Nord dans un souci de diversification des ressources de Lampertheim. Cette nouvelle ressource sera raccordée sur la conduite DN 250 du pompage de Lampertheim par une conduite Ø 400 mm.
- un usage préférentiel des ressources de Cosswiller car elles fournissent une eau moins dure que celle de Lampertheim : cet axe comprend, outre le renforcement des ressources du secteur Cosswiller par le puits 4, la construction du réservoir de tête de grande capacité sur les hauteurs de Brechlingen (travaux en cours) et d'un vaste programme de renforcement des conduites intercommunales en direction de l'Est à partir des puits de Cosswiller pour augmenter le transit de Cosswiller vers les réservoirs de Wintzenheim, Willgottheim et Truchtersheim.

#### 3.2. La Commune

L'alimentation en eau potable de la Commune de Wickersheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle. Les capacités de production et de stockage du Périmètre du Kochersberg permettront de couvrir les besoins de la Commune pour les années à venir.

Néanmoins, les tronçons les plus anciens du réseau devront être vérifiés et, le cas échéant, remplacés, notamment lorsque des travaux de voirie seront entrepris.

### 4. RACCORDEMENT AUX INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE DES ZONES D'EXTENSION FUTURE

Les nouvelles conduites de distribution nécessaires à la desserte des zones ont été tracées schématiquement sur le plan au 1/2.000 à partir du zonage de référence mentionné sur la page de garde. A défaut de plans de voiries, ces tracés ne sont donnés qu'à titre indicatif pour permettre une évaluation sommaire de la dépense que pourra engendrer l'équipement de ces zones. Le tracé et le linéaire définitif des conduites ainsi que les caractéristiques d'éventuelles canalisations secondaires à raccorder sur ces conduites pour la desserte interne des zones devront faire l'objet d'études spécifiques en fonction des tracés des voiries conçus ultérieurement par les lotisseurs et des besoins des nouvelles zones urbanisées.

#### 4.1. Zones UA, UB et UX (zones urbanisées)

Les parcelles construites dans ces zones ne nécessiteront probablement pas de conduites supplémentaires. Si tel était le cas, notamment en cas de division parcellaire, il ne s'agirait que d'extensions ponctuelles et localisées.

A noter cependant qu'une extension sera nécessaire dans la rue de l'Avoine pour permettre un maillage de l'alimentation en eau de la zone IAU attenante, ce qui représente environ 80 ml de conduite de diamètre 90 mm PVC à poser.

#### **4.2. Zone IAU (extension future du tissu urbain à court terme)**

##### **4.2.1. Zone IAU au sud de la rue du Village**

L'alimentation en eau de cette zone pourra être réalisée par la pose de 450 m environ de conduite Ø 110 mm PVC, à boucler entre la conduite existante Ø125 mm de la rue du Village, la conduite Ø 90 mm PVC projetée rue de l'Avoine et la conduite Ø 110 mm PVC de la rue des Vignes.

##### **4.2.2. Zone IAUE au nord de la rue Jean de la Fontaine**

L'alimentation en eau de cette zone pourra être réalisée par la pose d'une conduite Ø110 mm PVC à poser en antenne depuis la conduite Ø 110 mm PVC de la rue Jean de la Fontaine, soit 120 m environ de conduite à poser.

##### **4.2.3. Zone IAU à l'est de la rue de Truchtersheim**

L'alimentation en eau de cette zone pourra être réalisée par la pose d'une conduite Ø110 mm PVC, à boucler entre la conduite Ø 110 mm PVC du chemin d'exploitation bordant la limite Est de la zone et la conduite Ø 200 mm de la rue de Truchtersheim, soit 250 m environ de conduite à poser.

#### **4.3. Zone IIAU (extension future du tissu urbain à long terme)**

##### **4.3.1. Zone IIAU au nord de la route de Behlenheim**

L'alimentation en eau de cette zone pourra être réalisée par la pose de 520 m environ de conduite Ø 110 mm PVC, à boucler entre la conduite existante Ø110 mm PVC de la route de Behlenheim et la conduite Ø 110 mm PVC à poser en antenne dans le cadre de l'aménagement de la zone IAUE attenante à l'est.

Dans le cas où la zone IIAUE attenante serait aménagée après la zone IIAU, la conduite projetée dans la zone IIAU serait posée en antenne.

##### **4.3.2. Zone IIAUE au nord de la rue Jean de la Fontaine**

L'alimentation en eau de cette zone pourra être réalisée par la pose de 400 m environ de conduite Ø 110 mm PVC, à boucler entre la conduite existante Ø110 mm PVC de la route de Behlenheim et la conduite Ø 110 mm PVC projetée dans la zone IAUE attenante.

Dans le cas où la zone IIAU attenante serait aménagée après la zone IIAUE, la conduite projetée dans la zone IIAUE serait posée en antenne.

##### **4.3.3. Zone IIAUX de part et d'autre de la route de Truchtersheim**

L'alimentation de cette zone pourra se faire par la pose de conduites Ø 110 mm PVC, à poser à l'est et à l'ouest de la route de Truchtersheim.

Un bouclage pourrait être réalisé côté ouest par la pose de 320 m environ de conduite à connecter entre la conduite Ø 200 mm de la route de Truchtersheim et la conduite Ø 110 mm PVC de la route de Saverne.

Un bouclage pourrait également être réalisé côté est par la pose de 250 m de conduite Ø 110 mm PVC à connecter en deux points différents sur la conduite Ø 200 mm de la route de Truchtersheim.

#### 4.4. Zone A (zone agricole)

Seules les zones agricoles suivantes sont actuellement desservies par une conduite d'alimentation en eau :

- l'entrée de la zone Ac1 située au sud de la route de Saverne en direction de Schnersheim
- la limite Nord de la zone Ac2 attenante, en bordure sud de la route de Saverne
- la petite zone Ac2 au lieu-dit Wolfsgrube.

Les autres zones A ne sont pas desservies en eau.

Toutefois, en cas d'aménagement dans une de ces zones, et à défaut d'un raccordement au réseau d'eau potable, une alimentation par puits privé pourra être réalisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

#### 4.5. Zone N (zone naturelle)

Ces zones ne sont pas desservies et aucune extension du réseau public d'alimentation en eau potable n'y est envisagée.

## 5. ESTIMATION SOMMAIRE DES OUVRAGES À RÉALISER

### 5.1. Loi Urbanisme et habitat

La réglementation liée à la loi Urbanisme et Habitat demande que les modalités de prise en charge des différentes parties des projets d'aménagement, telles les extensions des réseaux d'eau et d'assainissement nécessaires, soient définies de manière spécifique par l'autorité compétente en matière d'urbanisme. En effet, les frais de ces opérations sont portés à la charge de cette dernière et/ou des bénéficiaires des travaux, selon les règles arrêtées par elle.

### 5.2. Détail estimatif

Nous donnons ici les évaluations sommaires résultant du métré donné au paragraphe 4. « Raccordement aux infrastructures d'eau potable des zones d'extension future ». L'aménagement de chaque zone devra, par la suite, faire l'objet d'une étude technique et financière plus détaillée.

Il appartiendra à la commune de préciser les dispositions qu'elle aura retenue pour la prise en charge des frais correspondant aux extensions de réseaux à créer.

#### Zones IAU

|                                                   |             |
|---------------------------------------------------|-------------|
| ⇒ Zone IAU au sud de la rue du Village            | 67 500 € HT |
| Pose de 450 ml de PVC Ø 110 mm                    |             |
| ⇒ Zone IAUE au nord de la rue Jean de la Fontaine | 18 000 € HT |
| Pose de 120 ml de PVC Ø 110 mm                    |             |
| ⇒ Zone IAU à l'est de la rue de Truchtersheim     | 37 500 € HT |
| Pose de 250 ml de PVC Ø 110 mm                    |             |

**Sous-total Zones IAU: 123 000 € HT**

**Zones IIAU**

|                                                              |             |
|--------------------------------------------------------------|-------------|
| ⇒ Zone IIAU au nord de la route de Behlenheim                | 78 000 € HT |
| Pose de 520 ml de PVC Ø 110 mm                               |             |
| ⇒ Zone IIAUE au nord de la rue Jean de la Fontaine           | 60 000 € HT |
| Pose de 400 ml de PVC Ø 110 mm                               |             |
| ⇒ Zone IIAUX de part et d'autre de la route de Truchtersheim | 85 500 € HT |
| Pose de 570 ml de PVC Ø 110 mm                               |             |

|                                |                     |
|--------------------------------|---------------------|
| <b>Sous-total Zones IIAU :</b> | <b>223 500 € HT</b> |
| <b>TOTAL :</b>                 | <b>346 500 € HT</b> |

**Remarque**

Les montants donnés ci-dessus correspondent uniquement à la fourniture et pose des conduites et ne prennent pas en compte les branchements des abonnés, ni même les adaptations mineures nécessaires du réseau existant.

## 6. CONCLUSION

La desserte en eau potable de Wiversheim par les installations du Périmètre du Kochersberg répond bien aux besoins actuels de la Commune, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif, et est en mesure de supporter un accroissement de la consommation lié au développement communal.

Il convient aussi de rappeler que la prise en charge des frais de desserte des zones est régie par les dispositions de la loi Urbanisme et Habitat. Les modalités de cette prise en charge, par la commune et/ou les bénéficiaires des extensions, doivent être précisées par l'autorité compétente.

Enfin, pour ne pas entraver les projets de développement futurs, la réglementation du P.L.U. devra autoriser la construction de réseaux enterrés et de tout ouvrage et bâtiment nécessaires au fonctionnement ou au renforcement des installations d'alimentation en eau potable dans toutes les zones.

Schiltigheim, le 2 novembre 2010

L'Ingénieur d'Études



Isabelle ZAMPARUTTI

Le Chef de Service  
Études-Eau Potable



Sébastien BOYER

## ANNEXE 1. ESSAIS DE DEBIT SUR LES APPAREILS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Nota :** les résultats fournis correspondent à des mesures instantanées prises dans les conditions du moment et susceptibles de varier dans le temps.

| Désignation de l'appareil | Pression Dynamique (en bar) | Débit en m <sup>3</sup> /h | Désignation de l'appareil | Pression Dynamique (en bar) | Débit en m <sup>3</sup> /h |
|---------------------------|-----------------------------|----------------------------|---------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| <b>P.A. 2</b>             | 4                           | 32                         | <b>P.I. 4</b>             | 4                           | 40                         |
| 06/03/2007                | 3                           | 49                         | 06/03/2007                | 3                           | 51                         |
| Conduite : Ø 110 mm PVC   | 2                           | 63                         | Conduite : Ø110 mm PVC    | 2                           | 66                         |
| Lotissement Belle Vue     | 1                           | <b>75</b>                  | Rue des Vignes            | 1                           | <b>82</b>                  |
| PS : 5.6 bars             | 0                           | 83                         | PS : 5.9 bars             | 0                           | 91                         |
| <b>P.I. 17</b>            | 4                           | 40                         | <b>P.I. 18</b>            | 4                           | 32                         |
| 06/03/2007                | 3                           | 51                         | 06/03/2007                | 3                           | 49                         |
| Conduite : Ø 110 mm PVC   | 2                           | 66                         | Conduite : Ø110 mm PVC    | 2                           | 66                         |
| Rue du Platzerbach        | 1                           | <b>82</b>                  | Rue des Prés              | 1                           | <b>83</b>                  |
| PS : 5.7 bars             | 0                           | 91                         | PS : 5.4 bars             | 0                           | 90                         |
| <b>P.I. 21</b>            | 4                           | 63                         | <b>P.I. 11</b>            | 4                           | 29                         |
| 06/03/2007                | 3                           | 85                         | 06/03/2007                | 3                           | 56                         |
| Conduite : Ø 110 mm PVC   | 2                           | 98                         | Conduite : Ø 110 PVC      | 2                           | 72                         |
| Rue du Village            | 1                           | <b>111</b>                 | Rue du Village            | 1                           | <b>87</b>                  |
| PS : 6.6 bars             | 0                           | 117                        | PS : 5.1 bars             | 0                           | 99                         |
| <b>P.I. 12</b>            | 4                           | 50                         | <b>P.I. 6</b>             | 4                           | 20                         |
| 06/03/2007                | 3                           | 67                         | 06/03/2007                | 3                           | 37                         |
| Conduite : Ø 110 mm PVC   | 2                           | 86                         | Conduite : Ø 110 PVC      | 2                           | 50                         |
| Rue du Village            | 1                           | <b>97</b>                  | Rue du Kochersberg        | 1                           | <b>62</b>                  |
| PS : 6.2 bars             | 0                           | 107                        | PS : 5.3 bars             | 0                           | 72                         |
| <b>P.I. 23</b>            | 4                           | 27                         | <b>P.I. 24</b>            | 4                           | 23                         |
| 06/03/2007                | 3                           | 42                         | 06/03/2007                | 3                           | 39                         |
| Conduite : Ø 110 mm PVC   | 2                           | 54                         | Conduite : Ø110 mm PVC    | 2                           | 53                         |
| Rue des Vergers           | 1                           | <b>65</b>                  | Rue de l'Ecole            | 1                           | <b>64</b>                  |
| PS : 5.4 bars             | 4                           | 74                         | PS : 5.1 bars             | 4                           | 74                         |
| <b>P.I. 22</b>            | 4                           | 42                         | <b>P.I. 13</b>            | 4                           | 35                         |
| 06/03/2007                | 3                           | 57                         | 06/03/2007                | 3                           | 60                         |
| Conduite : Ø 110 PVC      | 2                           | 73                         | Conduite : Ø 125 mm       | 2                           | 83                         |
| Route de Saverne          | 1                           | <b>81</b>                  | Route de Saverne          | 1                           | <b>99</b>                  |
| PS : 5.6 bars             | 0                           | 93                         | PS : 5 bars               | 0                           | 115                        |

| Désignation de l'appareil | Pression Dynamique (en bar) | Débit en m <sup>3</sup> /h | Désignation de l'appareil | Pression Dynamique (en bar) | Débit en m <sup>3</sup> /h |
|---------------------------|-----------------------------|----------------------------|---------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| <b>P.I. 28</b>            | 4                           | 41                         | <b>P.I. 27</b>            | 4                           | 52                         |
| 06/03/2007                | 3                           | 69                         | 06/03/2007                | 3                           | 69                         |
| Conduite : Ø 125 mm       | 2                           | 89                         | Conduite : Ø 125 mm       | 2                           | 87                         |
| Parc d'activités          | 1                           | <b>101</b>                 | Parc d'activités          | 1                           | <b>102</b>                 |
| PS : 5.1 bars             | 0                           | 111                        | PS : 5.9 bars             | 0                           | 113                        |
| <b>P.I. 26</b>            | 4                           | 46                         |                           |                             |                            |
| 06/03/2007                | 3                           | 60                         |                           |                             |                            |
| Conduite : Ø 125 mm       | 2                           | 71                         |                           |                             |                            |
| Parc d'activités          | 1                           | <b>85</b>                  |                           |                             |                            |
| PS : 7.5 bars             | 0                           | 94                         |                           |                             |                            |